

MOUVEMENT DES GÉOMÈTRES DU CADASTRE 2026

SANS CAP, SANS NOUVELLE, SANS RETOUR

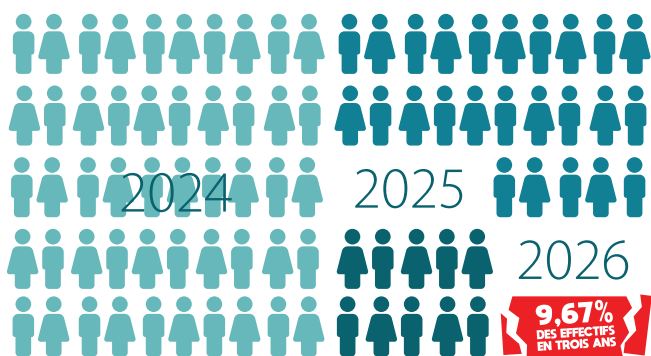
La **vacance d'emploi** s'élevait au moment de l'élaboration du mouvement à **119 emplois contre 105 en 2025**.

A l'issue de ce mouvement de mutations et premières affectations publié le 18 mars 2026, **bon nombre de directions sont restées fermées**, avec des **agents prioritaires en attente** et il **reste 95 ETP vacants**.

LA SAIGNÉE

Au fil des ans, **la saignée est très importante** chez les géomètres : si la population est composée de 879 emplois, **ce corps a perdu 10 emplois en 2026**. Or **25 suppressions d'emplois** avaient déjà été actées pour **2025** et **50 pour 2024**. Vacances et fluidité du mouvement sont donc en lien évident !

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DE GÉOMETRES



85 demandes d'affectation ont été formulées dans ce mouvement : **49 en mutations et 36 en premières affectations**. 67 demandes ont pu être satisfaites (dont 8 ont pu faire valoir leur priorité de rapprochement de conjoint), soit **78,82 % de taux de satisfaction** sur ce mouvement.

31 agents ont pu valider **au moins une priorité** et 13 d'entre eux ont eu **satisfaction**, soit **42%** des agents. Cela représente une **baisse de 13 points par rapport à 2025** où sur 25 agents invoquant une priorité, 56% d'entre eux avaient eu satisfaction.

Concernant les **critères supplémentaires**, **6 collègues** ont demandé leur prise en compte et **4 dossiers** ont pu être **validés**.

49 demandes ont été déposées au titre de la **convenance personnelle** et **63,26%** d'entre elles ont été **satisfaites**. Ce chiffre est **stable** par rapport à 2025 où **63,16%** des demandes avaient été satisfaites.

38 agents sur les 67 mutés ou primo-affectés ont eu leur **premier vœu** soit **56,71%** ; et 51% ont eu l'un de leurs trois premiers vœux, soit **76,11% contre 93,33 % en 2025**. Il n'y a eu **aucune affectation d'office**.

MISSION IMPOSSIBLE

Pour **F.O.-DGFIP** ce mouvement explique les **difficultés d'exercice du métier de géomètre et le ressenti de nos collègues** dans l'exercice de leurs missions.

La **note de juillet 2024, remplaçant les PACD** (Plan d'Actions Cadastre Départemental), donnait une **programmation des travaux avant, pendant et après traitement par l'intelligence artificielle** des photos aériennes de l'Institut Géographique National. La note de décembre 2024 présentant un point de situation, indiquait que les **modalités de retour au terrain seraient précisées ultérieurement**.

Or la note de juillet leur indiquait déjà la marche à suivre : « *la vérification et la validation des documents d'arpentage venant modifier le parcellaire cadastral demeure une activité centrale des services fonciers et tout particulièrement des géomètres cadastraux. Il est essentiel que les documents d'arpentage soient vérifiés systématiquement et avec la plus grande attention.* »

F.O.-DGFIP se joint à nos collègues pour constater et dénoncer l'**absence de communication de l'administration à destination des géomètres** qui sont totalement perdus et ont le **sentiment de travailler à l'aveugle**.

F.O.-DGFIP regrette le retardement de l'envoi des **géomètres sur le terrain, voire l'absence totale de retour au terrain, au prétexte du recours au Foncier Innovant !**

Deux ans déjà que certains collègues ne sont pas sortis sur le terrain alors que c'est leur cœur de métier. Et les collègues de la première vague depuis encore plus longtemps.

PAS UN BON PLAN

L'administration demande de plus aux géomètres le remaniement du plan, mais quand on est en sous-effectif, il est impossible d'en faire plus en service ! **les géomètres n'ont plus les moyens d'effectuer leurs missions.**

La situation est telle que **certains départements recrutent des géomètres contractuels** pour faire face à la charge de travail de plus en plus compliquée quand personne n'arrive en mutation et première affectation.

Ainsi **en 2025, 21 candidatures** ont été retenues lors de la **deuxième vague de recrutement des contractuels.**

F.O.-DGFIP rappelle son opposition au tout intelligence artificielle qui détruit le corps des géomètres du cadastre.

Les conséquences de cet abandon se font déjà sentir. Les **notaires de certains départements n'hésitent plus à indiquer dans les actes que les bâtiments sont pré-**

sents sur le terrain mais non représentés au plan qui n'est pas mis à jour.

A titre d'exemple, le Système d'Information Géographique de la communauté urbaine d'Alençon prévient lui-même que « *les objets bâtiments sont très peu ou pas du tout mis à jour. Contact pris avec les services cadastraux de l'Orne et de la Sarthe, la mise à jour du bâti est en phase d'expérimentation. En effet, celle-ci est opérée par l'Intelligence Artificielle et n'est pas encore opérationnelle* ».

Pour compenser la perte d'attractivité du métier de géomètre, l'**administration envisage notamment une réforme des épreuves de recrutement** comme cela est le cas pour les épreuves des concours commun d'agent administratif ou de contrôleur externe. Nous n'avons pas manqué de rappeler également qu'**un seul centre sur toute la France pour les épreuves écrites du concours ne facilite pas la motivation des collègues** qui font face à des **frais importants** et espérons que d'autres centres seront mis à disposition des candidats aux concours.

Aujourd'hui, le corps des géomètres n'a aucune idée de son devenir, et du devenir de son cœur de métier. Ils naviguent à l'aveugle depuis au moins deux ans, sans cap, sans nouvelle, sans retour.

Pour **F.O.-DGFIP** chaque mission compte et doit être exercée avec les **moyens nécessaires à son bon fonctionnement.**

F.O.-DGFIP continuera à porter la voix de nos collègues géomètres pour défendre leur métier essentiel à l'établissement des bases des impôts locaux et à la bonne tenue du plan.



**C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**